



17ème législature

Question N° : 1541	De M. Thierry Frappé (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Études de médecine et postes d'interne	Analyse > Études de médecine et postes d'interne.
Question publiée au JO le : 29/10/2024		

Texte de la question

M. Thierry Frappé appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la réduction préoccupante du nombre de postes d'internes en médecine, qui a chuté de 16 % cette année. Cette situation est alarmante, tant pour les étudiants que pour les Français, qui souffrent d'un manque criant de médecins. L'arrêté du 7 juillet 2024, concernant le nombre d'internes pour l'année à venir, n'est pas jugé proportionnel par rapport aux années précédentes. De plus, la dernière réforme a avancé les examens en juin, rendant obligatoire l'obtention d'une note de 14/20 pour valider la 6e année de médecine. Face à cette crise qui affecte non seulement le parcours universitaire et la santé mentale des étudiants, mais aussi l'accès aux soins des Français, M. le député souhaite connaître les intentions de Mme la ministre pour améliorer le cursus des étudiants en médecine, afin de maintenir leur motivation et d'assurer une offre de soins adéquate pour la population.